



## Comment faire pour obtenir l'annulation d'un jugement

Par **sissi**, le **27/12/2010** à **17:28**

Bonjour,

je souhaite connaître la procédure à suivre pour les raisons suivantes:

1 mon ex-mari me harcèle continuellement, ne détruit psychologiquement notre fillette de 7 1/2 est suivi par un médecin

2 cerise sur le gâteau en déposant une plainte pour non présentation d'enfant le 26 12 2010 à la lecture de l'avenant il apparaît qu'il n'y a pas d'heure précise pour venir chercher notre enfant lors de son week-end mais (à partir de) je souhaite changer tout cela car il profite de cette situation me convoqué sans cesse à la gendarmerie  
merci aide urgente

Par **Marion2**, le **27/12/2010** à **17:46**

Vous saisissez en courrier recommandé AR le JAF afin que soient précisées les dates et heures pour venir chercher l'enfant et pour ramener l'enfant.

Par **mimi493**, le **27/12/2010** à **19:41**

Et voyez avec votre avocat pour déposer plainte soit pour dénonciation calomnieuse, soit pour dénonciation de fait imaginaire

Par **sissi**, le **28/12/2010** à **19:48**

bonsoir

merci de vos conseils j'ai vus un avocat aujourd'hui et j'ai lancé une procédure dans les deux sens, et demain je dépose plainte pour harcèlement, mensonges ,et calomnies.